

Délibération N°11**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
"PAYS DE LAPALISSE"****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**L'an **deux mil vingt-trois**Le **Six Avril à 19 heures**Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes
"PAYS DE LAPALISSE"légalement convoqué en date du 31 Mars 2023 s'est réuni, à la
Salle de la Grenette de Lapalisse, en séance ordinaire publique
sous la présidence de**Monsieur Jacques de CHABANNES, Président**

Étaient présents :

- Commune de ANDELAROCHE : Mme RICHARD
- Commune de BARRAIS-BUSSOLLES : Mme THEVENOUX
- Commune de BERT : M. VIVIER
- Commune de BILLEZOIS : M. PLANCHE
- Commune de LE BREUIL : M. LASSALLE
- Commune de LAPALISSE : M. de CHABANNES, Mme QUATRESSOUS, M. BRUNIAU, Mme CHERVIN, M. ROUSSILHE, Mme MINARD de CHABANNES, M. BODIN, Mme PERICHON, Mme AUBIN
- Commune de PERIGNY : M. HERVIER
- Commune de SAINT-CHRISTOPHE-EN-BOURBONNAIS : Mme WALRAET
- Commune de SAINT-ETIENNE-DE-VICQ : M. POTHIER
- Commune de SAINT-PIERRE-LAVAL : M. COLLANGES
- Commune de SAINT-PRIX : M. HANGARD, Mme L'HULLIER
- Commune de SERVILLY : M. GAUD

Formant la majorité des membres en exercice.

Excusés :

- Commune de DROITURIER : M. POUZERAT, pouvoir à M. PLANCHE
- Commune de ISSERPENT : M. SALLES, pouvoir à Mme WALRAET
- Commune de LAPALISSE : M. BOUCHET, pouvoir à Mme QUATRESSOUS
- Commune de LAPALISSE : M. FERBOS, pouvoir à Mme CHERVIN

Madame Delphine THEVENOUX a été élue Secrétaire.

Suite à l'observation émise par Madame WALRAET lors de l'approbation du procès-verbal du Conseil Communautaire du 19 Janvier 2023, Monsieur le Président propose de délibérer à nouveau sur la prise en charge des frais liés aux événements-salons programmés avec le service Animation, en collaboration avec l'Office de Tourisme :

- **10,11,12 mars 2023**
Cirque d'Hiver à Paris
1er Salon du Voyage Insolite – Invité d'Honneur en lien avec l'événement Embouteillage N7
- **26 mai 2023**
Place Leclerc à Lapalisse
4ème Marché de Producteurs de Pays organisé en partenariat avec la Chambre d'Agriculture de l'Allier
- **10,11,12 novembre 2023**
Eurexpo à Lyon
44ème Salon Epoqu'Auto
Stand en lien avec l'événement Embouteillage (annonce de la 10ème édition) et tourisme N7

Le Conseil est également sollicité pour autoriser la prise en charge ou le remboursement des frais d'hébergement, de restauration et de déplacement aux agents.

| NOMBRE DE CONSEILLERS | |
|-----------------------|----|
| EN EXERCICE : | 25 |
| PRESENTS : | 21 |
| VOTANTS : | 25 |

OBJET :

**EVENEMENTS
COMMUNAUTAIRES
DELIBERATION DU 19
JANVIER 2023**

Ceux-ci seront précisés dans les ordres de mission remis aux agents et élus concernés.

Le Conseil, entendu les explications de son Président et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'approuver l'organisation des événements-salons 2023

- de charger le président de prendre toutes décisions et de signer tout document concernant ces manifestations,

- d'autoriser la prise en charge ou le remboursement des frais d'hébergement, de restauration et de déplacement aux agents uniquement ; les élus percevant des indemnités ne pourront pas bénéficier de remboursement.

Fait et délibéré à Lapalisse les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme,
Le Président,
J. de CHABANNES,

Certifié exécutoire
Transmis en Sous-Préfecture
de Vichy le : **14 AVR. 2023**
Publié ou Notifié
le : **- 7 AVR. 2023**
Accusé Réception en Sous-Préfecture
le :
Ou Accusé Réception de la télétransmission
le :

Le Président,
J. de CHABANNES,

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
"PAYS DE LAPALISSE"

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
"PAYS DE LAPALISSE"